



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 22 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### **2024BC1-1-2-36**

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE LOCATION TEMPORAIRE DE BÂTIMENTS MODULAIRES POUR L'ÉCOLE DE GOUDOURVILLE**

#### **Etaient présents :**

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

#### **Absents excusés :**

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

#### **Assistait à la réunion :**

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services  
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

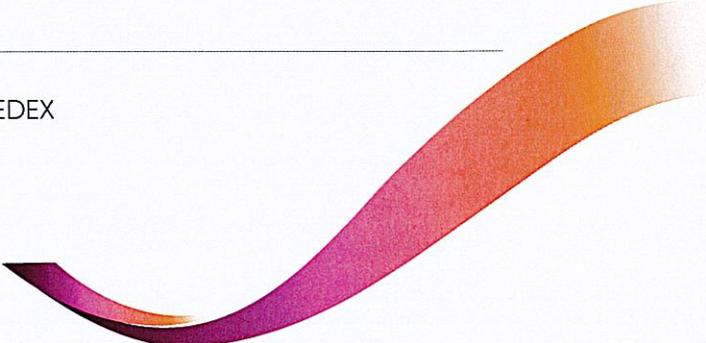
---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



## **2024BC1-1-2-36**

### **OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE LOCATION TEMPORAIRE DE BÂTIMENTS MODULAIRES POUR L'ÉCOLE DE GOUDOURVILLE**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

Elle concerne la location temporaire de bâtiments modulaires pour l'école de Goudourville, dont la date de remise des offres était fixée au 26 février 2024 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 28 mars 2024 pour le jugement des offres.

#### **Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
ALGECO SAS	33650 MARTILLAC
LOXAM MODULE SAS	56850 CAUDAN

#### **Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1 - Prix des prestations	60.0 %
2 - Valeur technique (mémoire, délais, moyens humains, moyens techniques...)	40.0 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre du candidat ALGECO SAS est proposé. En effet son offre (variante) est la mieux disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation : 140 000,00€ HT</b>			
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Type d'offre</b>	<b>Montant annuel H.T. au regard du détail quantitatif estimatif</b>
1	ALGECO SAS	Variante	134 644,21 €
2	LOXAM MODULE SAS	Variante 2	218 459,50 €
3	LOXAM MODULE SAS	Variante 1	234 449,50 €
4	LOXAM MODULE SAS	Offre de base après négociation	240 588,35 €
5	LOXAM MODULE SAS	Offre de base	245 459,50 €
6	ALGECO SAS	Offre de base après négociation	205 137,58 €

Le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat ALGECO SAS pour les montants tels qu'ils résultent de son bordereau de prix unitaires.
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat ALGECO SAS pour les montants tels qu'ils résultent de son bordereau de prix unitaires.

- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

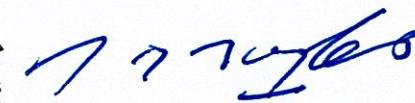
Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire d'Auvillar



Olivier RENAUD



Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 29 AVR. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales le 29 AVR. 2024